

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction... OSCAR McDONELL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Samedi 26 Juillet 1890

BOHOS DU JOUR

Vingt-neuf faillites en Canada, la semaine dernière.

Dans l'article d'hier lisez ce qui est relatif à l'élection de M. Sharpe.

Il n'y a que neuf villes américaines dont la population dépasse celle de Montréal.

Grande nouvelle : le baseball devient impopulaire aux Etats-Unis.

25 chemins de fer ont été entrés dans Chicago, et ont dans les limites 1100 miles de lignes et couvrent 4000 acres de terrain.

Le N. Y. Sun dit que Pasteur serait l'homme le plus riche du monde s'il avait voulu se faire payer ses découvertes.

M. Nimmo, le brillant statisticien américain, se déclare contre la réciprocité illimitée, parce que les Etats-Unis y perdrait.

Le comble de la religion en temps d'épidémies : Ne prendre que des médicaments anti-septiques.

L'Armée du Salut a célébré la semaine dernière à Londres, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette organisation.

Les statistiques de l'émigration italienne pour 1889 démontrent que, soit par suite de la dépression des affaires, soit par crainte du service militaire, de nombreux Italiens quittent leur pays.

375,000 Italiens ont émigré, 88,000 sont allés dans la République Argentine, 36,000 au Brésil et 30,000 aux Etats-Unis.

Le Sicile assure que le roi Milan de Serbie, est accidenté tout récemment. Il s'agit d'un personnage tout puissant et cherche à emprunter de l'argent de tous côtés.

Des médecins ont été attachés constamment à la personne de l'empereur au moment où il deviendra complètement fou. A Venise on a refusé de le recevoir plus longtemps à la cour, à cause de sa conduite impudique.

On pense que tous ces actes, ainsi que les énormes dépenses auxquelles il se livre et ses pertes considérables au sujet du résultat du dérangements de ses facultés mentales.

Nous extrayons ce qui suit de la MENSURE à propos de l'élection de Montmorency : L'ÉLECTEUR qui réclamait 200 voix pour son candidat, a en tout de dire que cette élection était une question de to be or not to be pour sir Adolphe Caron.

Le ministre de la Milice a dirigé cette campagne, il a été seul des ministres à se jeter dans la lutte, à en porter le poids. Mais il devrait être écarté, au cas où il perdrait, à en croire les gazettes libérales. Son triomphe n'en est que plus grand. Quant à nous, nous n'avons jamais cru que l'élection de Montmorency pourrait influer sur son avenir politique, nous savons trop compte des accidents de la guerre, d'autant plus que les chiffres mêmes n'en sont pas exempts. Quoi qu'il en soit, il est indéniable que le triomphe de Montmorency est un triomphe personnel pour sir Adolphe Caron, qui s'est jeté dans la lutte avec le courage qu'on lui connaît, sans compter le nombre des adversaires.

Les rapports sur la promenade qu'aurait faite le pape hors du Vatican, ont été fort exagérés, et la démarche du pape n'a pas eu l'importance qu'on lui prêtait, quoiqu'il soit réellement sorti pour la première fois de l'enceinte du palais où il est renfermé depuis son accession au trône pontifical.

Le pape avait, on le sait, l'intention de voir la statue de Saint-Thomé d'Aquin qu'est en train d'exécuter pour la bibliothèque du Vatican, le sculpteur Anelli qui a son atelier tout à côté du palais des papes. Léon XIII s'y est rendu dans son grand carrosse, précédé par deux gardes du corps à cheval, et en revenant, pour éviter la chaleur, a donné l'ordre de prendre une route à l'ombre. Dans cette route il a rencontré une troupe de soldats italiens, comme naturellement on présente les armes, comme le prescrivent les règlements et comme une ma que du respect qu'on pour Sa Sainteté et le roi et le gouvernement italien.

De plus, un certain nombre de personnes se sont mises à genoux sur le passage du pape qui leur a donné sa bénédiction.

Un publiciste italien du nom de Tocca-nelli vient de publier une brochure d'un caractère semi-officiel; dans laquelle il accuse M. Béhaïne, ministre de la France au Vatican, d'avoir conjuré le départ du Pape, au mois de juin de l'année dernière.

On peut se rappeler ces télégrammes à sensation qui nous arrivèrent de Rome, l'été dernier, relatifs à l'instigation du St-Père de se réfugier en Andalousie. Les journaux d'une certaine presse se croyaient tenus de publier sans mot de commentaires, car toutes les nouvelles qui viennent de Rome avec l'estampille du Vatican, vraies ou supposées, ne sont-elles pas vraies?

En vain, quelques feuilles libérales demandaient le nom de la personne que le St-Père aurait choisi pour en faire le confident de son projet. On n'en avait rien; mais les télégrammes continuaient à pleuvoir dru comme la pluie par une journée d'orage.

Aujourd'hui, nous sommes fixés. C'était M. Béhaïne qui lançait ces nouvelles comme autant de généraux ballés d'essai.

Questions du Jour

M. Desjardins est élu à Montmorency par une majorité de 63 voix.

L'ÉLECTEUR donnait à l'avance à son candidat une majorité de 200 et plus. L'écart est assez considérable comme on le voit. La GAZETTE ne donne que 90 cent.

Voici le détail du vote :

Table with 2 columns: Desjardins, Provost. Rows: St. Péronille, St. Laurent, St. Jean, St. François, St. Famille, St. Pierre, L'Ange Gardien, Château Richer, St. Anne, St. Joseph, St. Étienne, St. Tés.

M. Desjardins est une acquisition Renseigne, sérieux, très digne et fort bon député. Il a reçu l'appui d'un bon nombre de libéraux qui est une marque de popularité personnelle très enviable.

La Vérité vient d'entrer dans sa dixième année. C'est un bel âge, surtout pour un journal qui mène une vie violente et soutient à contre-cœur un parti auquel il ne trouve que des défauts.

Au risque de surprendre les gens, le directeur de la Vérité le premier, nous lui souhaitons encore plus d'années à venir, qu'elle n'en compte déjà. La Vérité a été, il est vrai, un journal très dangereux pour la religion et la nationalité, qu'elle com promet par ses excès de zèle et son absolutisme. Nous l'avons combattu et nous croyons même avoir réussi à mettre le public en garde contre ses polémiques imprudentes. Si nous lui souhaitons aujourd'hui longue vie, c'est que nous la croyons devenue plus inoffensive, plus puissante et que nous espérons, qu'avec l'âge, elle deviendra plus sage et plus sincèrement patriote.

Nous devons donner à la Vérité ce qui lui appartient. Elle est logée, elle est fidèle à son point de départ et à son but, faux tous deux. Elle a une idée fixe et elle y tient. Tout en part, tout y revient. Dans les grandes et les petites affaires on trouve le même esprit d'intolérance et d'exagération. La Vérité est le véritable anarchisme. Elle n'est imprimée de nos jours, mais les écrits sont du 15ième et du 16ième siècle, avec des noms et des expressions modernes. L'ennemi du progrès et de la civilisation, la Vérité s'est fait un monde à part où elle vit en compagnie d'un petit nombre d'illuminés. Si son idéal se réalisait l'humanité reviendrait aux conditions courtes et aux idées étroites; le Canada français ressemblerait aux petites républiques de l'Amérique centrale où rien n'est stable et où la civilisation est périodiquement proscrite par le fait de gens qui pensent comme le directeur de la Vérité et obéissent au même mot d'ordre.

La Vérité nous dit que son existence est souvent mise en danger et que sans l'intervention directe de Dieu elle serait au cimetière. Par elle patronage oblige. Pour se le voir continuer, le confrère devra observer la grande loi de la charité qui est l'essence divine même et consister d'être intolérant, absolu et gâté-ance national.

Le juge Wurtelle a rendu jugement dans la question de la Commission Royale chargée par M. Mercier de s'enquérir des faits se rattachant à l'emploi des \$10,000 payés par M. Whelan à M. Pacaud, ce dernier promettant par ce moyen faire régler la question en litige plus promptement.

Nos lecteurs se souviennent sans doute des détails de l'affaire. La commission voulant forcer des témoins à répondre à certaines questions, les menaçait de la prison s'ils refusaient d'obéir. Trois d'entre eux obtinrent un bref de prohibition.

C'est sur cette question que le juge a rendu sa décision.

Le jugement est divisé en trois points :

1. Si l'objet de l'enquête tombe sous l'art. 596 des statuts et conséquemment si les commissaires ont le pouvoir que veut leur conférer l'art. 598, de forcer les témoins à rendre témoignage.

2. Si la législature avait le pouvoir de passer l'art. 598 et de confier aux commissaires nommés pour faire des enquêtes sur des affaires d'intérêt public le même pouvoir que celui dont sont revêtus les tribunaux dans les causes civiles, de forcer les témoins à rendre témoignage.

3. Si, étant donné que les deux questions précédentes seraient résolues dans l'affirmative, la question faite à M. Tarte était pertinente aux fins de l'enquête et conséquemment, le plaignant pouvait être forcé d'y répondre.

Le juge décide que le lieutenant-gouverneur en conseil, n'avait pas le droit de nommer une commission royale pour faire une enquête et que la Commission, n'avait pas le droit de séjurer, parce que l'objet de l'enquête n'est pas de ceux mentionnés à l'art. 596 qui donne le pouvoir de s'enquérir seulement du bon gouvernement de la Province.

Le bon gouvernement ne dépend pas des députés mais seulement des membres du Conseil. Il s'agit de plus de savoir, si des députés ont été corrompus afin de faire payer plus promptement la somme de \$155,000 à Whelan. Ce montant avait déjà été voté par le gouvernement et il restait à eux de décider quand ils le paieraient.

Les commissaires n'avaient pas

le droit de forcer un témoin ou de le menacer de la prison — par conséquent l'art. 598 est inconstitutionnel.

La Législature qui a le droit de nommer des juges, n'en a pas par conséquent de nommer des commissaires. Elle peut fixer la punition imposée à ceux qui refusent de répondre, mais ce droit ne s'étend pas à des commissaires nommés par elle.

En terminant le juge déclare absolu, le bref de prohibition et enjoint aux commissaires de cesser tous procès sous peine de mépris de cour.

Les quatre premiers ont été condamnés à 25 d'années ou trois mois de prison, les deux autres à 10 d'années ou un mois.

Madame Laurin a été condamnée à 100 d'années ou trois mois de prison.

Une grande fête aura lieu à Laprairie le 30 du courant à l'occasion de la bénédiction d'un nouveau cimetière pour la paroisse. La cérémonie sera présidée par Mgr de Montréal accompagné des évêques César et Gravel.

Hier, M. L. O. David, président de la Saint-Jean-Baptiste, a adressé au maire et aux échevins une lettre demandant à la cité un subside de \$10,000 pour le monument national.

Dans la nuit de vendredi un jeune homme nommé Alfred Lapointe a été surpris au moment où il essayait d'enlever par un magasin de dépanneur, au coin des rues Napoleon et Notre Dame. Un employé du magasin, qui demeure dans un appartement au-dessus, l'entendit croquer la porte et descendit aussitôt, après avoir envoyé un petit garçon chercher la police.

En arrivant au magasin, l'employé trouva l'individu en possession d'une grosse lime et d'une paire de fer avec lesquelles il avait essayé de forcer la porte. Il n'opposa aucune résistance et fut maintenu jusqu'à l'arrivée des constables, qui le conduisirent au poste le plus voisin. Son procès aura lieu la semaine prochaine.

San Salvador victorieux. — Après un long combat l'armée de San Salvador a vaincu celle du Guatemala, priant de constables. Le Nicaragua et Costa Rica favorisent maintenant les San Salvadoriens.

ONGLE DÉNONCIATEUR. — Paris, 26 juillet. — On a découvert d'une façon curieuse l'auteur d'un vol à la parfumerie Rimmel. On a retrouvé, pris sous la forme d'un oiseau, dans la corbeille appartenant à un des employés, Jules Lebrun. La police a été, pour l'arrêter, cette nuit, mais au moment où les agents sont entrés, il est précipité par la fenêtre du sixième étage et a été tué sur le coup.

ESPIONNAGE EN GRAND. — Paris, 26 juillet. — Le gouvernement russe a engagé les services des agences de police particulières les plus connues du continent pour surveiller les manœuvres des nihilistes qui l'on croit avoir établi, pour le moment, leur quartier général à Londres. L'on est certain que les comités nihilistes de Rome, Vienne, Berlin, Paris, etc., et les Chinois sont en communication constante par télégraphe et qu'ils se préparent un nouveau complot contre l'empereur Alexandre.

LA CURIOUSITÉ DES FEMMES. — Berlin, 26 juillet. — Un accident a eu lieu hier à l'occasion d'un mariage de la troussière de la princesse Valérie. Elle de l'empereur, qui va épouser le prince de Tour et Taxis. Six cents femmes sont arrivées ensemble pour assister au mariage. Elles ont été surprises, sur refus des gardes, les ont attaqués et les ont mis en déroute. Il a fallu appeler la police à cheval, et son arrivée a terrorisé les femmes qui ont cherché à s'enfuir. Dans la confusion, deux d'entre elles et sept enfants ont été égarés.

LE PACIFIQUE CANADIEN AU NOUVEAU-BRUNSWICK. — St. John, N. B., 26 juillet. — L'acquisition du chemin de fer du Nouveau-Brunswick par le Pacifique Canadien ajoute à cette dernière ligne 415 miles de voie ferrée et porte sa longueur totale à 5,388 miles, près du double de celle de la mer Bechering. La politique de la compagnie du Pacifique Canadien est d'acquiescer au projet de raccourcir le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, dans le but de continuer les négociations. Il reste à savoir, si les circonstances ces négociations peuvent être conduites d'une manière aussi favorable qu'au paravant.

LES NEGOCIATIONS REPRISES. — New York, 26 juillet. — Le correspondant spécial de l'Herald de Washington dit que la publication par le Congrès de la correspondance au sujet de la mer Bechering, a paru la seule cause d'irritation, depuis plusieurs années, entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Il y a eu un moyen par lequel les deux pays ont pu se faire des recherches sur les navires anglais dans la mer de Bechering, et c'est sous la protection de notre droit de la mer Bechering. La négociation a été telle que le gouvernement anglais, dit-on, ne se fera plus au bonnes intentions quand il voudra en venir à des mesures évasives.

Comme nous ne sommes pas disposés à nous battre, il ne nous reste plus qu'à attendre un ultimatum. C'est la position exacte de la controverse au sujet de la mer de Bechering. — On passe par un arbitrage ou des correspondants, dit-on, que les Etats-Unis ont été soumis à l'arbitrage. Dans le cas où la Chambre des représentants ou le Congrès aurait une opinion à exprimer sur les droits des Etats-Unis dans la mer de Bechering, les Etats-Unis ont été soumis à l'arbitrage. Il reste à savoir, si les circonstances ces négociations peuvent être conduites d'une manière aussi favorable qu'au paravant.

Nouvelles de Montréal. — Montréal, 26 juillet. — Une alarme sonnée à la boîte 118, à 10.35 hrs. jeudi soir, appelait les pompiers à l'incendie de la maison de M. John Doherty, 673 rue Saint-Catherine. Les flammes firent des progrès rapides et toutes les maisons jusqu'à No. 667 ont été menacées. Les pompiers ont travaillé jusqu'à l'épreuve du feu, facilitant le rapide développement de l'incendie. Le magasin de M. Elzard Langlois, No. 667 a été complètement détruit, ainsi que l'épicerie de M. Elzard et Cie. Trois familles sont sur le pavé et les résidences de six autres sont très endommagées. Les pertes s'élevaient à \$12,000. Les habitations et les marchandises dans les magasins étaient assurées, mais le ménage de quelques familles a été entièrement brûlé.

Hier matin M. W. et G. Tait, constructeurs de navires, ont fait connaître leurs biens, à la demande de Mees Vineberg, marchand de cette ville.

Le passif s'élevait à \$86,000 et l'actif à \$105,650.

Parmi les principaux créanciers se trouvent la banque de Montréal, le Crédit National \$11,000, soit environ \$6,000 gratuite; J. et W. M. Rae \$6,000.

On annonce en même temps la faillite de George Lapointe, entrepreneur, à la demande de Danasse Pariseau, marchand de Boucherville. Passif, \$6,000, ainsi que celle de P. E. Fugère, épicer, à la demande de M. Charles Langlois, marchand de gros de cette ville. Passif, environ \$800.

Le détective Robinson a capturé jeudi soir quatre individus qu'il cherchait depuis quelque temps. Depuis l'ouverture de la navigation, les vapeurs de la ligne Dominion ont été l'objet de la sollicitude constante de nombreux voleurs qui enlevaient tout ce qui pouvait s'emporter facilement; ils ont même enlevé des caisses de marchandises. Finalement les services du détective

Robinson furent requis et il se mit résolument à l'œuvre. Mercredi il crut avoir trouvé ses hommes, et hier il arrêta Zéphirin Vanier, Joseph Théoret, Thomas Gravel et George Trudel, dans une maison de la rue St. Paul, et des recherches amenèrent la découverte des objets volés.

Tous les quatre ont été condamnés. Vanier et Trudel ont été condamnés à 1 mois de prison, Théoret à 3 mois, et John Arthur arrêté hier à 4 mois de prison.

Une femme du nom de Laurin et six filles trouvées dans une maison mal tenue ont comparu hier matin devant le recorder. Les six filles se nomment Ida Court, Céline Mathieu, Dolly Smith, Emma Brown, Marie Millier et Marie Louise Bélanger. Toutes ont été condamnées à l'accomplissement d'un travail de trois mois dans une maison de débauche.

Les quatre premiers ont été condamnés à 25 d'années ou trois mois de prison, les deux autres à 10 d'années ou un mois.

Madame Laurin a été condamnée à 100 d'années ou trois mois de prison.

Une grande fête aura lieu à Laprairie le 30 du courant à l'occasion de la bénédiction d'un nouveau cimetière pour la paroisse. La cérémonie sera présidée par Mgr de Montréal accompagné des évêques César et Gravel.

Hier, M. L. O. David, président de la Saint-Jean-Baptiste, a adressé au maire et aux échevins une lettre demandant à la cité un subside de \$10,000 pour le monument national.

Dans la nuit de vendredi un jeune homme nommé Alfred Lapointe a été surpris au moment où il essayait d'enlever par un magasin de dépanneur, au coin des rues Napoleon et Notre Dame. Un employé du magasin, qui demeure dans un appartement au-dessus, l'entendit croquer la porte et descendit aussitôt, après avoir envoyé un petit garçon chercher la police.

En arrivant au magasin, l'employé trouva l'individu en possession d'une grosse lime et d'une paire de fer avec lesquelles il avait essayé de forcer la porte. Il n'opposa aucune résistance et fut maintenu jusqu'à l'arrivée des constables, qui le conduisirent au poste le plus voisin. Son procès aura lieu la semaine prochaine.

San Salvador victorieux. — Après un long combat l'armée de San Salvador a vaincu celle du Guatemala, priant de constables. Le Nicaragua et Costa Rica favorisent maintenant les San Salvadoriens.

ONGLE DÉNONCIATEUR. — Paris, 26 juillet. — On a découvert d'une façon curieuse l'auteur d'un vol à la parfumerie Rimmel. On a retrouvé, pris sous la forme d'un oiseau, dans la corbeille appartenant à un des employés, Jules Lebrun. La police a été, pour l'arrêter, cette nuit, mais au moment où les agents sont entrés, il est précipité par la fenêtre du sixième étage et a été tué sur le coup.

ESPIONNAGE EN GRAND. — Paris, 26 juillet. — Le gouvernement russe a engagé les services des agences de police particulières les plus connues du continent pour surveiller les manœuvres des nihilistes qui l'on croit avoir établi, pour le moment, leur quartier général à Londres. L'on est certain que les comités nihilistes de Rome, Vienne, Berlin, Paris, etc., et les Chinois sont en communication constante par télégraphe et qu'ils se préparent un nouveau complot contre l'empereur Alexandre.

LA CURIOUSITÉ DES FEMMES. — Berlin, 26 juillet. — Un accident a eu lieu hier à l'occasion d'un mariage de la troussière de la princesse Valérie. Elle de l'empereur, qui va épouser le prince de Tour et Taxis. Six cents femmes sont arrivées ensemble pour assister au mariage. Elles ont été surprises, sur refus des gardes, les ont attaqués et les ont mis en déroute. Il a fallu appeler la police à cheval, et son arrivée a terrorisé les femmes qui ont cherché à s'enfuir. Dans la confusion, deux d'entre elles et sept enfants ont été égarés.

LE PACIFIQUE CANADIEN AU NOUVEAU-BRUNSWICK. — St. John, N. B., 26 juillet. — L'acquisition du chemin de fer du Nouveau-Brunswick par le Pacifique Canadien ajoute à cette dernière ligne 415 miles de voie ferrée et porte sa longueur totale à 5,388 miles, près du double de celle de la mer Bechering. La politique de la compagnie du Pacifique Canadien est d'acquiescer au projet de raccourcir le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, dans le but de continuer les négociations. Il reste à savoir, si les circonstances ces négociations peuvent être conduites d'une manière aussi favorable qu'au paravant.

LES NEGOCIATIONS REPRISES. — New York, 26 juillet. — Le correspondant spécial de l'Herald de Washington dit que la publication par le Congrès de la correspondance au sujet de la mer Bechering, a paru la seule cause d'irritation, depuis plusieurs années, entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Il y a eu un moyen par lequel les deux pays ont pu se faire des recherches sur les navires anglais dans la mer de Bechering, et c'est sous la protection de notre droit de la mer Bechering. La négociation a été telle que le gouvernement anglais, dit-on, ne se fera plus au bonnes intentions quand il voudra en venir à des mesures évasives.

Comme nous ne sommes pas disposés à nous battre, il ne nous reste plus qu'à attendre un ultimatum. C'est la position exacte de la controverse au sujet de la mer de Bechering. — On passe par un arbitrage ou des correspondants, dit-on, que les Etats-Unis ont été soumis à l'arbitrage. Dans le cas où la Chambre des représentants ou le Congrès aurait une opinion à exprimer sur les droits des Etats-Unis dans la mer de Bechering, les Etats-Unis ont été soumis à l'arbitrage. Il reste à savoir, si les circonstances ces négociations peuvent être conduites d'une manière aussi favorable qu'au paravant.

Nouvelles de Montréal. — Montréal, 26 juillet. — Une alarme sonnée à la boîte 118, à 10.35 hrs. jeudi soir, appelait les pompiers à l'incendie de la maison de M. John Doherty, 673 rue Saint-Catherine. Les flammes firent des progrès rapides et toutes les maisons jusqu'à No. 667 ont été menacées. Les pompiers ont travaillé jusqu'à l'épreuve du feu, facilitant le rapide développement de l'incendie. Le magasin de M. Elzard Langlois, No. 667 a été complètement détruit, ainsi que l'épicerie de M. Elzard et Cie. Trois familles sont sur le pavé et les résidences de six autres sont très endommagées. Les pertes s'élevaient à \$12,000. Les habitations et les marchandises dans les magasins étaient assurées, mais le ménage de quelques familles a été entièrement brûlé.

Hier matin M. W. et G. Tait, constructeurs de navires, ont fait connaître leurs biens, à la demande de Mees Vineberg, marchand de cette ville.

Le passif s'élevait à \$86,000 et l'actif à \$105,650.

Parmi les principaux créanciers se trouvent la banque de Montréal, le Crédit National \$11,000, soit environ \$6,000 gratuite; J. et W. M. Rae \$6,000.

On annonce en même temps la faillite de George Lapointe, entrepreneur, à la demande de Danasse Pariseau, marchand de Boucherville. Passif, \$6,000, ainsi que celle de P. E. Fugère, épicer, à la demande de M. Charles Langlois, marchand de gros de cette ville. Passif, environ \$800.

Le détective Robinson a capturé jeudi soir quatre individus qu'il cherchait depuis quelque temps. Depuis l'ouverture de la navigation, les vapeurs de la ligne Dominion ont été l'objet de la sollicitude constante de nombreux voleurs qui enlevaient tout ce qui pouvait s'emporter facilement; ils ont même enlevé des caisses de marchandises. Finalement les services du détective

AVIS AUX CREANCIERS

DE LA SUCCESSION DE M. NORBERT MACHILON. — Avis est par le présent donné conformément aux Statuts Révisés d'Ontario, chap. 110, Sec. 36, que tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre les biens personnels de feu Norbert Machillon, dans son vivant de la ville d'Ortawa dans le Comté de Carleton, Voyageur, qui est mort le 20 jour de Mai A. D. 1890, à ou près du Fort Colongue, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 20 Août 1890 inclusivement, au sous-juré Procureur du Rev. Léon Napoleon Campau l'administrateur des biens personnels du dit défunt, 569 rue Sussex, Ottawa, Ont. leurs noms de baptême et de famille, leurs adresses et descriptions, les détails et preuves de leurs réclamations, et le montant de leurs créances ou garanties (s'ils en ont).

Il est avis par le présent donné qu'après le 20 Août 1890 le dit administrateur procédera à la distribution des biens du dit défunt parmi les personnes qui ont droit de ces biens, ayant égard seulement aux réclamations pour lesquelles il aura été notifié, et le dit administrateur ne sera pas responsable pour les biens du défunt ou pour aucune partie de ces biens, à aucune personne ou personnes pour les réclamations desquelles il n'aura pas eu de notice au temps de la dite distribution.

Date à Ottawa ce 19 Juillet 1890. ALFRED E. LUSSIER, Procureur pour le dit administrateur.

CHEMIN DE FER

Canada & Atlantique

Vous proposez-vous de visiter cet été le fleuve St Laurent, le lac Champlain, les Adirondacks, les Montagnes Vertes, les Montagnes Bleues, la mer ou tout autre endroit où vous voulez réparer votre santé, avant d'acheter votre billet, adressez-vous au bureau des billets de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hotel Russell, ou l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Billets aux plus bas prix pour toutes les stations balnéaires.

Nous attirons l'attention du public sur les délicieuses promenades suivantes. \$1.00 d'Ottawa à Valleyfield et retour, pension comprise au Queen's Hotel. Billets pour départ le Samedi et retour le dimanche.

Les rapides du Cîteau près de Valleyfield sont renommés pour leur belle pêche. On peut obtenir ses guides à demande.

\$5.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour. Billets pour trois jours. Hôtel Windsor à Rouse's Point, est le meilleur hôtel du Nord de l'état de New-York. Demandez les billets et détails.

\$8.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, y compris la pension à l'Hotel Windsor. Billets pour seulement pour le samedi et retour le dimanche.

\$7.00 d'Ottawa à Rouse's Point et retour, y compris un voyage sur le lac Champlain jusqu'à Plattburg, Fort Kent et Burlington et pension à l'Hotel Windsor à Rouse's Point. Billets pour trois jours.

Pour les billets, cartes horaires, et informations en général adressez-vous au bureau 24, rue Sparks, bloc de l'Hotel Russell ou à la gare de la rue Elgin.

C. J. SMITH, S. EBBS, Agent général des Passagers, 24 rue Sparks Ottawa.

Peinturez

Vos Bâties en Briques — AVEC — La Peinture à Briques plates — DE — HOWE

Preparez dans toutes LES COULEURS.

LE SIROP DE RECNAULD est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité éprouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir à tout.

Deux à trois cuillerées de Sirop de Regnaud suffisent pour calmer la toux d'irritation, du Rhume, de la Grippe, du Catarrhe, de la Bronchite, de l'Asthme, etc., sans échauffement ni perte d'appétit.

Fabrication Maison L. Frère, 49, rue Jacob, Paris, et en princip. Phars.

PERSONNEL. — Le Rev. P. Fillard, C. M. I., D. D., de l'Université d'Ottawa est à prêcher un retraite à Dundas, Ont. Il sera de retour la semaine prochaine.

M. J. N. Chevrier, cuisinier de la maison Patterson, de Montréal, était en cette ville hier, l'Hotel du Chevreuil.

M. Emmanuel Tassé, sa famille et Mme Kovars, sont de retour d'un voyage dans les provinces maritimes.

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL. — COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS. — \$1.00 par jour. Salle de Billard, Salon de barbière, Res, taurant annexé.

Salle à Dm. Sociéous. — 30 jolies chambres à coucher. — Une entrée principale et deux entrées privées. — Eclairé par la lumière électrique inconnue.

NOUVEAU ST LAWRENCE HALL. — COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS. — L. LABERGE — PROPRIÉTAIRE.

Il est utile d'associer le Crésote de Gendron de Merve dans le traitement des Affections du Larynx, des Bronches, des Pouxons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BENTON CARBONÉES, dans laquelle le Crésote de goudron de bêtule se présente dissoute dans une huile de fote de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

VENTE EN GROS : MAISON FRÈRE, 49, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DÉTAIL dans les Pharmacies.

McDougal & Czuzner. — Enseigne de la grosse Tarrière. — MAGASINS. — RUE SUSSEX ET DUKE, CHAUDIERE. — 79, 111, 113.

LE VIN DE QUINQUIN LABARRAQUE. — unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. Quelques grammes de Quinquin produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina. (ROBIQUET, Professeur à l'École de Pharmacie de Paris.) — Pas cher pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinquin, que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies. — DE FABRIQUE. — Le Vin de Quinquin Labarraque est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie paludéenne. — Prof. BOUCHARDAT. — Dans le départ de Pharmacies. — Prof. BOUCHARDAT. — Paris. — Frère, 49, rue Jacob, Paris.

Pour SERVEZ-VOUS DE LES BRÛTURES DOULEURS BLESSURES CATARRHES CONTUSIONS ENROUEMENTS MAUX D'YEUX HÉMORRHOÏDES HÉMORRHOÏDES INFLAMMATIONS

&lt;